Dossier CYBERINTIMIDATION

Le Grand dictionnaire terminologique de la langue française définit la cyberintimidation par des actes répétés d'agression psychologique commis par un individu, ou par un groupe d'individus, qui rejoint ses victimes par l'intermédiaire du réseau Internet, du courriel, de la messagerie instantanée ou textuelle.

En plus simple, la cyberintimidation c'est une intimidation qui se sert d'un canal électronique (téléphone cellulaire, ordinateur) pour atteindre sa victime.

La cyberintimidation peut prendre différentes formes, voici quelques exemples:

- ☐ Envoyer des courriels, textos ou messages instantanés cruels ou menaçants à quelqu'un
- ☐ Afficher des photos qui vont embarrasser quelqu'un
- ☐ Créer un site Internet pour se moquer de quelqu'un
- ☐ Afficher des insultes sur la page de quelqu'un
- ☐ Faire de faux comptes sur des sites de réseaux sociaux pour ridiculiser les autres
- ☐ Répandre des secrets ou des rumeurs en ligne à propos de quelqu'un
- ☐ Harceler les autres joueurs dans des jeux vidéos en ligne

La cyberintimidation peut violer la Loi sur les droits de la personne si elle répand haine et discrimination basées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, le statut marital ou familial et les handicaps physiques ou mentaux. L'utilisation des formes de technologie sociale doit se faire dans le respect des lois et règlements en vigueur, dont :

- Charte des droits et libertés de la personne
  - Art.4 : « Toute personne a droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation. »
  - Art.5 : « Toute personne a droit au respect de sa vie privée. »
- Code civil du Québec
  - Art.3 : « Toute personne est titulaire de droits de la personnalité, tels droits à la vie, à l'inviolabilité et à l'intégrité de sa personne, au respect de son nom, de sa réputation et de sa vie privée. »
- Loi sur la protection de la jeunesse
- Loi sur l'instruction publique
- Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école (Loi 56)

Les documents contre l'intimidation à la Cs des sommets :

- Politique sur l'utilisation des ressources informationnelles de la Cs des Sommets
- Code de vie des écoles

RESSOURCES EN CYBERINTIMIDATION

Pour le primaire

Branché sur le positif
Trousse pédagogique, 3e cycle du primaire

Carrefour éducation
Guide thématique sur l'intimidation

Dossier intimidation

Pour le secondaire

Branché sur le positif
Trousse pédagogique pour le secondaire

L'intimidation et la loi

Ressource pour les enseignants

Section aide

SOS intimidation

Bloque la propagation de photos et vidéos